

COMMISSION DES ARBITRES Réunion de bureau

Procès-verbal

Réunion du A :	Mercredi 08 novembre 2023 18 heures30
Présidence	M. Faouzi Jawadi
Présents	MM. Allan DEVILLE, Christian GABET, Julien LAVERDAN
Invités	M. Franck MARCHAIS
Responsable technique	M. Lucas BAUDON
Excusé	M. Mohamed LABRINSSI

Faouzi JAWADI ouvre la séance à 18 heures 30 en remerciant les membres présents.

Carnet noir

C'est avec tristesse que le bureau de la commission des arbitres a pris connaissance du décès de Pierre Emile TORTIGET,

Ancien arbitre du District.

Le Commission des arbitres présente ses sincères condoléances à sa famille.

Apprenant le décès de :

- La sœur de Monsieur Didier KINA arbitre du District,
- La mère d'Emmanuel DELORME arbitre du District

Le bureau de la commission des arbitres présente ses sincères condoléances aux familles.

Echange sur comment travailler avec la F.I.A et la section suivi des stagiaires

Le président estime qu'il est urgent de faire un point sur les enjeux de la Formation Initiale en arbitrage. Il est important de respecter le travail de chacun et de travailler collectivement.

Lucas BAUDON CTDA en charge de la F.I.A explique sa mission, sa fiche de poste et les objectifs à atteindre. Il annonce qu'il gère intégralement la Formation Initiale techniquement et administrativement en lien avec l'Institut Régional de formation du Football (IR2F). La commission des arbitres a toujours respecter le cadrage fédéral et les évolutions faites par la Ligue et L'IR2F. Elle est parfaitement bien organisée. Le responsable FIA gère les 6 1ères séances et la CDA les deux dernières. Un point sera fait sur les séances N°7 et N°8, lors de la réunion des ETRA de décembre 2023.

La CDA souhaite que ces deux séances soient gérées par ses soins, comme il est prévu par le cadrage fédéral, en harmonie avec les deux responsables F.I.A et suivi des stagiaires.

De fait, il est important de mieux comprendre les candidats théoriquement, techniquement, physiquement, pour qu'ils intègrent les formations continues comme stagiaires et qu'ils deviennent arbitres comme il est prévu en fin du cycle du

cadrage fédéral.

Courriers

Match TOUVENT CHATEAUROUX - DIORS du 07/10/2023 interpellation par la commission de discipline sur les propos injurieux d'un arbitre. L'arbitre sera convoqué.

Comportement inadapté d'un arbitre, la CDA le convoquera et informera le CTRA. D'autre part les problèmes financiers avec son club seront vus avec ses parents.

Absence arbitre match MONTGIVRAY – LA CHATRE du 08/10/2023 la décision sera prise par la CDA du 22/11/2023 Courrier ECL SAINT CHRISTOPHE pris note.

Désignations

Suite aux différents courriers des clubs et des arbitres, il est précisé que :

- Le responsable désignations gère les demandes de clubs en fonction des arbitres disponibles.
- Le responsable désignations gère l'ensemble des championnats.
- Le collectif CDA gère les désignations coupes.
- Les indisponibilités sont gérées par le responsable désignations en lien avec le secrétaire de la CDA.
- Les excuses motivées des arbitres sont gérées par le secrétaire de la CDA.

L'ordre du jour étant épuisé

Le Président clôture la séance à 20h00.

Le Président de la CDA F. JAWADI Le Secrétaire de la CDA

C GABET